

10 janvier 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



## LA RÉFORME DES SGAP AU FORCEPS !

Le 8 janvier 2014, la DRH a organisé une réunion d'information sur les SGAMI (Secrétariats Généraux pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur).

En introduction, il nous est annoncé que le projet de décret est déjà budgétisé et transmis au Conseil d'Etat depuis décembre 2013, **et tout ceci sans aucune présentation et concertation préalable avec les organisations syndicales !**

Le projet de décret sera mis à l'ordre du jour du Comité Technique Ministériel du 12 février prochain.

Les SGAMI remplaceront les SGAP à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014 avec des missions transversales complémentaires sur les périmètres Police, Gendarmerie et Préfectures (sauf le SGAP Ile de France au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Aucun changement dans la gestion des personnels affectés dans les directions centrales, ni dans l'architecture des commissions administratives paritaires locales.

*Depuis juillet 2012, le SNAPATSI demande la réforme des textes sur les SGAP :*

- *pour tenir compte de l'évolution des missions en reconnaissant les contraintes et les compétences des personnels qui y exercent*
- *pour que les agents affectés dans les SGAP et SATPN soient représentés dans les instances de concertation traitant de leurs conditions de travail (CT et CHSCT).*

Bureau National  
01.55.34.33.20

.../...

**AVEC LE SNAPATSI,  
DE L'INFORMATION**

S  
G  
A  
M  
I

10 janvier 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



## LA RÉFORME DES SGAP AU FORCEPS ! (...SUIVE)

Pour rappel :

- le 2 avril 2013, le CIMAP a acté la réorganisation de l'administration territoriale.
- le 11 juillet 2013, au CT Ministériel, le SNAPATSI a demandé quel sera l'impact de cette réforme sur les personnels ?
- le 27 septembre 2013, lors de la présentation du budget, le Ministre a demandé à ses services de tenir une réunion de travail fin octobre 2013 suite à l'intervention du SNAPATSI.

Depuis l'administration laisse dans l'ignorance la plus totale les organisations syndicales et de ce fait les agents impactés par la réforme ! Quel mépris pour tous !

Lors de la réunion le SNAPATSI a dénoncé :

- la gestion désastreuse de l'administration.
- l'absence de négociation mettant une fois de plus à mal le dialogue social.
- la mise à l'écart des personnels affectés dans les SATPN. L'administration ne prévoit aucune réforme pour l'Outre-Mer. Pourquoi cette différence et indifférence alors qu'ils sont déjà en charge de missions transverses et qu'aucun texte ne régleme les SATPN ?

De plus, le SNAPATSI dénonce l'absence d'informations à l'endroit de toutes les organisations syndicales représentant les personnels qui seront affectés et/ou gérés par les SGAMI.

Bureau National  
01.55.34.33.20

**CETTE RÉUNION N'ÉTAIT QU'UN SIMULACRE DE DIALOGUE SOCIAL.**

**DANS CES CONDITIONS, LE SNAPATSI RÉAFFIRME SON  
ATTACHEMENT À UN RÉEL DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF**

S  
G  
A  
M  
I